

mosaïque

www.saintefoyleslyon.fr

BONNE ANNÉE



Conception & réalisation : service communication / Photo : vectorpocket/freepik.com

■ BRÈVES

Des bornes
pour vos vêtements

■ ACTUALITÉS

Le grand retour
des vœux !

■ EN ACTION

26 nouvelles caméras
en 2023

4 BRÈVES

8 ACTUALITÉS

- Le grand retour des Vœux !
- Un "oui mais" pour le projet de tramway
- Tous les arts martiaux à l'académie
- Des dégâts sur votre habitation ? Signalez-vous !

10 DOSSIER

- La culture du risque : se préparer pour mieux (ré)agir

14 EN ACTION

- 38 bornes à déchets alimentaires dans la ville
- Croix-Pivort, des aménagements vertueux
- 26 nouvelles caméras en 2023
- Toute la lumière sur l'éclairage nocturne

16 VIE PUBLIQUE



BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2023 !

Chères Fidésiennes, chers Fidésiens,

Une nouvelle année débute, et je souhaite à chacun d'entre vous de la vivre avec vos proches, dans la joie et le partage. 2022 fut encourageante, remplie d'espoir, avec la reprise des nombreux événements organisés sur la commune et le plaisir de retrouvailles tant attendues.

Un événement fait son grand retour dans les jours à venir, la cérémonie des vœux, que nous avons dû annuler en 2021 et 2022. Ce sera un moment important pour faire le point sur ce second mandat que vous m'aviez confié, et les nombreux projets qui le jalonnent. Vous ne pouvez pas imaginer mon impatience d'enfin pouvoir célébrer comme il se doit la nouvelle année à vos côtés. Je vous espère nombreux le 20 janvier à l'Ellipse, pour une soirée festive et conviviale, dans le pur ADN fidésien.

En 4^e de couverture de ce numéro, vous pourrez découvrir de nombreuses images d'une action citoyenne menée au mois de novembre par la Ville : l'opération un enfant/ un arbre. Ce sont 2000 chênes verts qui ont été distribués dans toutes les écoles et crèches de la commune, à planter chez soi ou au parc du Brûlet lors de sessions de plantation appréciées de tous. Notre patrimoine vert est notre bien le plus précieux, il fait l'identité et

l'attractivité de Sainte-Foy. Nous nous devons de toujours le préserver, pour notre quotidien et les générations futures.

En ces temps de rigueur financière due à l'augmentation des prix de l'énergie et à l'absence de bouclier tarifaire proposé aux villes par l'État, la sobriété est de mise. L'éclairage nocturne de certaines zones de la commune est désormais éteint entre 1 h et 4 h 30, ce qui permet des économies d'énergie et budgétaires. Les voies de forte circulation et les centres de vie restent allumés, conformément à mon souhait de ne jamais compromettre votre sécurité.

J'aimerais conclure cet édito en abordant le sujet des temps périscolaires dans nos écoles, qui ont subi de grandes difficultés par manque de personnel en fin d'année dernière. Un travail de fond a été mené, et les solutions pérennes sont trouvées. C'est un service public que nous devons aux familles et dont le bon fonctionnement nécessite notre plus grande vigilance.

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous.

Bien Fidèlement

Véronique SARSELLI
Maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon

UN FIDÉSIEN TRIPLE CHAMPION DU MONDE DE JUDO



■ Hubert Bottazzi vient de remporter son troisième titre de champion du monde de judo vétérans. Après 2016 aux États-Unis et 2021 au Portugal, il a triomphé en Pologne. Né en 1951, Hubert Bottazzi débute le judo à la MJC de Sainte-Foy-lès-Lyon. Avec l'enseignement successif de plusieurs entraîneurs : Serge Kalenderian, Danel Alenderian, Daniel Babin, Georges Baudot et Raymond Moreau, il obtient le 1^{er} dan de ceinture noire en 1972. Fidésien depuis toujours, il intègre le club de La Mulatière. Grâce à l'aide de Gilles Orenes et Mathieu Baillet, il est aujourd'hui ceinture noire 4^e dan et triple champion du monde. Un véritable exemple de travail et de talent !

CONNAISSEZ-VOUS CE PARC PUBLIC ?

■ Notre commune foisonne d'espaces verts, de parcs et jardins, de lieux où il fait bon s'amuser et se reposer. Partons à la découverte de l'un d'entre eux, plutôt méconnu, et pourtant situé en plein centre-bourg. Accessible depuis la Grande Rue, plus exactement au numéro 24 (ancienne police municipale), vous n'aurez qu'à appuyer sur un bouton pour entrer dans ce lieu paisible et préservé. Jeux pour enfants, grands espaces pour jouer à la pétanque ou au mölkky, nombreuses assises, tout a été pensé pour passer du bon temps en famille ou entre amis. Venez découvrir le parc du Petit Prince, il n'attend que vous !



La Ville a décidé d'illuminer de lumignons l'ensemble des bâtiments municipaux le soir du 8 décembre. Mairie, bibliothèques, écoles, crèches... les équipements publics ont fait perdre la tradition des lumières.

DES BORNES POUR VOS VÊTEMENTS

■ Depuis quelques semaines, vous avez pu constater l'installation de grosses boîtes blanches un peu partout sur la commune. Il s'agit de bornes de récupération de textiles, destinées à recevoir les vêtements que vous n'utilisez pas ou plus, qu'ils soient neufs ou usagés. Le prestataire choisi est une entreprise française, spécialisée dans la collecte, le tri et la revalorisation des textiles. La totalité des textiles collectés sont triés en 10 catégories distinctes, permettant une revalorisation optimale puisque 90% des textiles collectés ont une seconde vie. Certains partent dans des friperies solidaires situées dans le sud de la France, ils sont également disponibles en ligne sur le site internet friperie-seconde-vie.com. D'autres deviennent des chiffons d'essuyage pour le secteur automobile, des serpillières, des isolants éco-responsables, etc... Une partie des textiles, enfin, est envoyée dans les pays émergents afin que la matière première soit réutilisée pour fabriquer de nouveaux

objets (les semelles de chaussure par exemple qui deviennent des revêtements pour les terrains de sport).

Voici les 10 emplacements choisis :

- 82 boulevard Baron du Marais
- 22 avenue de Limburg
- 74 route de la Libération
- 1 allée Alban Vistel
- 5 avenue Maurice Jarrosson
- 8 avenue Maréchal Foch
- 96 rue Georges Clémenceau
- 30 rue Claude Jusseaud
- 71 chemin de Chavril
- 116 chemin de Montray

Il y a forcément une borne proche de chez vous.

À vous de jouer !



QUE FAIRE DE SON SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

■ Cette question, beaucoup se la posent au début du mois de janvier. Afin d'y répondre, des points de collecte sont installés partout dans Sainte-Foy du 4 au 18 janvier. Cette action permet de récolter des dizaines de milliers de sapins chaque année sur tout le territoire de la Métropole. Ils sont ensuite transformés en compost, en copeaux de bois pour

les jardins ou en combustibles à destination de chaudières à bois. 6 points de collecte sont proposés sur la commune : place François Millou, place Laurent Paul, angle chemin de Bramafan/chemin de Croix Pivort, avenue Valioud (face à l'église), esplanade de la Gravière et parking angle chemin de Chavril/ boulevard des Provinces. À vos marques, prêts, recyclez !



L'INFO EN +

Les résidentes du Clos Beausoleil tricotent des vêtements offerts à des associations caritatives et au Centre hospitalier de la commune. Cette action solidaire nécessite beaucoup de laine. Les stocks sont presque à vide, ce pourquoi une collecte de laine est en cours. Vous pouvez déposer vos pelotes de laine à l'accueil Solidarités de la mairie (10 rue Deshay).

LE CHIFFRE CLÉ



4

AGENTS RECENSEURS DE LA VILLE

viendront taper à votre porte du 19 janvier au 25 février dans le cadre de la campagne de recensement de la population 2023 menée par l'INSEE. Ils seront munis d'une carte officielle tricolore. Les ménages recensés seront prévenus par un courrier du Maire.

+ d'infos :
www.saintefoyleslyon.fr

RECTIFICATIF

Dans le précédent numéro, il était indiqué que la taxe d'habitation avait été totalement supprimée en 2022 en France. Il s'agit d'une erreur, la taxe d'habitation sera totalement supprimée en 2023 dans l'Hexagone.

NEIGE, TOUS MOBILISÉS !

■ L'hiver est là, avec son lot d'intempéries (neige, verglas) qui perturbent le fonctionnement de notre agglomération et la vie de tous. Afin d'anticiper au mieux ces situations, il est important de rappeler le rôle de chacun : La Métropole de Lyon a la charge de déneiger les 3200 km de voirie composant son territoire. Elle priorise les voies de transports en commun, les grands axes au trafic dense, les voies d'accès aux communes, aux hôpitaux, aux écoles... La Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon a la charge du déneigement des espaces communaux et des équipements publics (mairie, écoles, crèches, parcs, stades...) ainsi que de leurs accès. Les habitants ont la responsabilité de déneiger les trottoirs, les voies de lotissement et les voies privées donnant accès à leurs domiciles et/ou commerces. Voici quelques conseils pour vous aider à faire face à la neige : s'équiper d'une pelle, s'approvisionner en sel, prévoir les équipements nécessaires (pneus neige, chaînes,

prévoir des temps de trajets plus longs, privilégier les transports en commun... En période de neige, un standard téléphonique est à votre disposition pour toute question ou information sur l'avancement des travaux de dégagement des routes : **04 78 95 88 44.**



Du 1^{er} janvier au 31 mars 2023, les véhicules doivent être équipés de pneus hiver, de chaînes ou de chaussettes à neige dans 4 300 communes de 48 départements. Les contrevenants risquent une amende de 135€.

+ d'infos :
www.service-public.fr

JANVIER

Et aussi...

Du 4 au 18 janvier Collecte de sapins

6 points de collecte sur la commune
+ d'infos : Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04 - Accès libre

Samedi 7 janvier Permanence individuelle du Maire

10h-12h, Mairie
+ d'infos : Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04 - Entrée libre

Samedi 7 janvier Balade nature "Où les animaux passent-ils l'hiver ?"

10h-12h, Maison de l'Aqueduc
+ d'infos : Association Des Espèces Parmi'lyon : 07 77 38 01 22 - Gratuit
Sur inscription

Dimanche 8 janvier Visite commentée de la Tour du télégraphe Chappe

14h-18h, rue Sainte-Marguerite
+ d'infos : 06 07 82 54 25
Tarif : 1,50€/gratuit -12 ans

Samedi 14 janvier Concert "L'OHF invite Vents d'Ouest"

20h, Ellipse
+ d'infos : Orchestre Harmonique Fidésien : 06 75 91 38 15
Participation libre

Week-end du 21/22 janvier

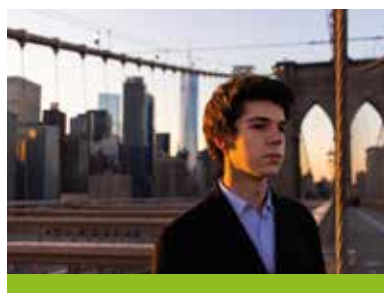
Championnat régional de para natation
Piscine municipale Kubdo
+ d'infos : Accueil Kubdo : 04 72 32 59 92

08 | 01

Récital piano d'Ilan Zajtmann

17h, Ellipse
Ilan Zajtmann étudie le piano dès l'âge de 3 ans. Après le CNSMD de Lyon, de Paris et son perfectionnement à la Schola Cantorum, il poursuit aujourd'hui, à l'âge de 22 ans, son parcours à la prestigieuse université de Yale aux États-Unis. En 2020, il enregistre son premier disque consacré à Frédéric Chopin.

+ d'infos : Service culturel : 04 72 32 59 14 - Tarif : 12€/6€
Sur réservation



27 | 01 / 19 | 02

Exposition BD "Jan Karski, l'homme qui a découvert l'Holocauste"

Bibliothèque Senghor
"Je sais que beaucoup de gens ne me croiront pas. Et pourtant, je jure que j'ai vu ce que je décris" - Jan Karski. Exposition/témoignage en collaboration avec Marco Rizzo et Lelio Bonaccorso, auteur et dessinateur de la BD. Quand la BD se met au service de la Mémoire.

+ d'infos : Service culturel : 04 72 32 59 14 - Entrée libre

15 | 01

Concert "Play List"

20h30, Église Saint-Luc
L'Ensemble vocal Perspectives bouscule et décroïsonne la musique ! Il propose un édifice sonore au-delà des sentiers battus et des clivages stylistiques, de Fauré, Purcell, ou encore Brahms en passant par Duke Ellington, Georges Gerhwin, Michel Legrand, et même Charlie Chaplin !

+ d'infos : Objectif Culture : 06 11 48 38 22 - Tarif : 15€/22€
Sur réservation



12 | 02 / 19 | 02

Formation BNSSA

Piscine municipale Le Kubdo
12 places sont disponibles afin de se former et obtenir en une semaine le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.

+ d'infos : Protection civile : 06 35 28 90 93 - Dossier d'inscription à retirer par mail : formation@protectioncivile69.org

20 | 01**Vœux à la population****19h, Ellipse**

L'équipe municipale vous invite à une soirée conviviale et festive organisée par la Ville afin de célébrer ensemble la nouvelle année. Après le traditionnel discours de Madame le Maire, un cocktail dînatoire sera servi.

**+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 50 - Entrée libre**

**23 | 02****Conférence "Le Corbusier et la couleur: dessinateur, peintre et sculpteur"****Ciné Mourguet**

Le Corbusier passait chaque matinée dans son atelier à peindre ou sculpter et l'après-midi dans son agence d'architecte. Il ne cessa de créer des œuvres d'art qui devinrent comme des laboratoires pour ses recherches sur les formes et les couleurs. Conférence animée par Marc Chauveau, historien d'art, dominicain au Couvent de La Tourette.

**+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14 - Tarif : 6€/gratuit
Sur réservation**

27 | 01**Nuit des Conservatoires****20h, Espace culturel Jean Salles**

Du classique à la musique actuelle, le son raisonnera dans tout le bâtiment, invitant le public à une déambulation entre l'espace culturel Jean Salles et la bibliothèque Senghor. Une soirée à l'image de la diversité des répertoires étudiés au conservatoire.

**+ d'infos : Conservatoire de
Musique & Danse :
04 78 59 59 38 - Entrée libre**

**24 | 02****Danse/Mime/Humour "Eccentric"****20h30, Ellipse**

Popping, boogloo, break, samba, krump... toutes ces énergies animent Régis Truchy, et réveillent en lui cet eccentric dancer qui nous touche en plein cœur.

**+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14 - Tarif : 12€/6€
Sur réservation**

FÉVRIER**Et aussi...****Jeudi 1^{er} février
Rencontre quartier
Provinces/Chavril**

18h-20h, Maison Communale
des Bruyères

**+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04
Entrée libre**

**Mardi 7 février
Facebook live du Maire**

18h30-19h30, page Facebook
de la Ville

**+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04
Accès libre**

**Jeudi 9 février
Conseil municipal**

19h, Le Méridien

**+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 50 - Entrée libre**

**Vendredi 24 février
7^e Nuit du Hockey**

19h30, Gymnase du Plan du Loup

**+ d'infos : Hockey Club Charcot :
06 59 33 19 78**

**Dimanche 26 février
Les talents du piano**

11h-12h, Espace culturel
Jean Salles

**+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14 - Entrée libre**

**Mardi 28 février
Lecture/Spectacle
"Attention travaux"**

18h30, Bibliothèque Gravière

**+ d'infos : Bibliothèques
municipales : 04 72 32 59 35
Entrée libre, public adultes**

CÉRÉMONIE

LE GRAND RETOUR DES VŒUX !



■ Rendez-vous vendredi 20 janvier à la salle de l'Ellipse, à partir de 19 heures, pour la grande cérémonie des Vœux 2023 ! La Mairie espère une assemblée nombreuse pour

cet événement rituel et traditionnellement apprécié par les Fidésiens. "La cérémonie des Vœux n'ayant pas pu se tenir en janvier 2021 et 2022 pour cause de crise sanitaire, nous pensons que les Fidésiens seront heureux de se retrouver pour ce moment de convivialité partagée", explique **Guy Cauche**, Conseiller municipal délégué à la vie associative. Après le traditionnel discours de Madame le Maire, qui exposera les grandes lignes du bilan de mi-mandat de son équipe et adressera, en direct, ses meilleurs vœux aux fidésiens. La soirée se poursuivra par un temps plus festif avec buffet dînatoire sur fond musical. L'occasion pour tous de se retrouver et de renouer des liens... Et en clin d'œil à la "bataille" de la Ville contre le projet de téléphérique, le thème de la soirée portera sur la montagne. Une bouffée d'oxygène pour se projeter en 2023, et prendre de la hauteur !

+ d'infos :

Cabinet du Maire
04 72 32 59 50
Entrée libre

TRANSPORTS

UN TRAMWAY POUR L'OUEST LYONNAIS ?

■ Après l'abandon du projet de téléphérique urbain et du Métro E, le SYTRAL vient de dévoiler une proposition de "tramway express" reliant Jean-Macé et le secteur Alai / Libération, via Perrache et Point du Jour, avec des parties en surface et des parties souterraines. "Nous avons toujours défendu la nécessité d'un métro E, les habitants aussi lorsqu'ils ont été concertés", explique **Véronique Sarselli**, Maire. "À ce stade, le projet proposé ne semble pas répondre aux enjeux sur l'Ouest ni à l'ambition d'un grand plan métropolitain des mobilités." Les premières études sont lancées, pour une opération à horizon 2031. Il est annoncé 750 millions d'euros de budget et 45000 à 60000 voyages/jours. Le tracé concerne Sainte-Foy, avec l'hypothèse envisagée d'une station souterraine sur le secteur

Charcot. "L'esquisse présentée en comité de pilotage ne dégage pas un projet structurant, nous sommes dans l'attente de précisions (insertion, stations, fréquentation maximale) pour être plus enthousiastes quant à cette solution intermédiaire" explique Madame le Maire. "La Ville sera autour

de la table pour travailler ce projet avec le SYTRAL tant que ce dernier fait preuve de transparence et d'une réelle écoute des communes traversées." Concertation citoyenne prévue à l'automne 2023.

+ d'infos :

Cabinet du Maire : 04 72 32 59 11



LES TEMPS DE PARCOURS

DIRECTS

- Point du Jour - Jean Macé en moins de 15 minutes
- Alai / Libération - Perrache en moins de 15 minutes

AVEC CORRESPONDANCE

- Merval - Confluence en moins de 20 minutes
- Point du Jour - Part Dieu en moins de 25 minutes
- Alai / Libération - Stade de Gerland en moins de 30 minutes



SPORT

TOUS LES ARTS MARTIAUX À L'ACADÉMIE



■ Créée voici près de 30 ans par Jonathan Vittorio Millien (ceinture Noire 5^e Duan), cette association fidésienne enseigne le Kung Fu Traditionnel et le Taiji Quan. Rebaptisée "Académie des arts martiaux chinois" et animée par une dynamique équipe de bénévoles, elle propose, depuis la rentrée, des cours de Qi Jong animés par Guillaume, professeur certifié. "Cette pratique de gymnastique traditionnelle chinoise se fonde sur la respiration et la

maîtrise du souffle", précise **Karim Mahieu**, président de l'association. "Elle associe des mouvements lents et des exercices respiratoires qui favorisent la détente et le souffle." Destiné à des pratiquants de tous âges, ce cours de Qi Jong proposé le vendredi soir de 19h à 20h à l'école Paul Fabre est le seul dans l'Ouest lyonnais. Les passionnés de Kung fu et de Taishi peuvent aussi se retrouver pour des cours hebdomadaires. Affiliée à la Fédération Française de Karaté, l'académie espère grossir le nombre de ses adhérents, pour des sessions énergisantes qui permettent de progresser dans une ambiance sportive et bienveillante.

+ d'infos :

Académie des arts martiaux chinois

06 51 22 46 08



SÉCHERESSE

DES DÉGÂTS SUR VOTRE HABITATION ? SIGNALEZ-VOUS !



■ Suite à la forte sécheresse de l'été dernier, les structures de certaines habitations ont subi des dommages (affaissements, fissures). La Mairie invite les Fidésiens concernés à lui

adresser un courrier comprenant le descriptif du préjudice subi, sa date d'apparition ainsi que des photos des dégâts. "Nous souhaitons collecter ces demandes pour fin février 2023, afin de pouvoir lancer une procédure auprès de la Préfecture visant à obtenir une reconnaissance de ville en état de catastrophe naturelle", explique la responsable du service juridique. Ensuite, les délais sont plus ou moins longs ; la Préfecture met entre 12 et 18 mois pour rendre un avis (favorable ou non). Si cette reconnaissance est obtenue, un arrêté préfectoral sera publié au Journal Officiel. Attention, les victimes n'auront alors que 10 jours (délai légal) pour déposer une demande de dédommagement à leur assurance. De son côté, la municipalité relaiera toute information utile afin d'accompagner les Fidésiens dans cette démarche.

Mail pour déposer un dossier :
cabinet@ville-saintefoyleslyon.fr

LA CULTURE DU RISQUE : SE PRÉPARER POUR MIEUX (RÉ)AGIR

Chaque année, le 13 octobre, se tient la "Journée internationale de la prévention des catastrophes" impulsée par Les Nations unies. En France, la première "Journée Nationale de la résilience" s'est déroulée cette année. Elle vise à informer les citoyens sur les risques présents dans nos territoires et à les sensibiliser sur les bons réflexes à adopter en cas de catastrophe.

En France, deux communes sur trois sont concernées par au moins un risque majeur. Avec le changement climatique, l'intensification des phénomènes extrêmes (inondations, séismes, tempêtes, feux de forêt...) ainsi que des risques technologiques (accidents industriels, pollutions...), ce chiffre ne devrait malheureusement pas aller en s'améliorant.

Sainte-Foy a intégré cette culture du risque. Pour se préparer à une éventuelle catastrophe et organiser au mieux les secours, notre commune a peaufiné son Plan Communal de Sauvegarde. Le rôle d'une ville est également d'informer les habitants et de leur faire comprendre l'intérêt de se préparer. Il s'agit bien d'une question de responsabilité à la fois individuelle et collective.



Interview avec Catherine Moussa, Adjointe déléguée à la Sécurité, la tranquillité publique et au cadre de vie

■ Mosaïque : Pouvez-vous nous expliquer la notion de "culture du risque" ?

Catherine Moussa : Si les catastrophes dites "naturelles" sont difficiles à anticiper, leurs conséquences humaines et matérielles le sont davantage. Plus la population et les constructions sont vulnérables, plus le risque est élevé et la crise dramatique. Ainsi, la notion de "culture du risque" comprend d'une part la prise de conscience des risques majeurs existants sur un territoire, d'autre part l'ensemble des connaissances permettant aux acteurs et aux citoyens d'anticiper les impacts d'une situation et d'adopter des comportements adaptés. La culture du risque doit se fabriquer, s'apprendre et se diffuser.

■ Mosaïque : Comment se préparer, justement ?

Catherine Moussa : Tel est l'objet du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document organise la réponse des communes face à une situation de crise. Celui de notre Ville, qui datait de 2008, vient d'être mis à jour. Comprenant 110 pages, il est très détaillé. Le PCS est conçu pour être une aide à la décision pour le Maire, qui devient directeur des opérations en cas de crise. Le PCS de Sainte-Foy-lès-Lyon comprend : un diagnostic des risques majeurs, un annuaire à jour des différents acteurs pouvant être impliqués dans la gestion de la crise, un recensement complet des moyens de la commune, des procédures détaillées pour tout

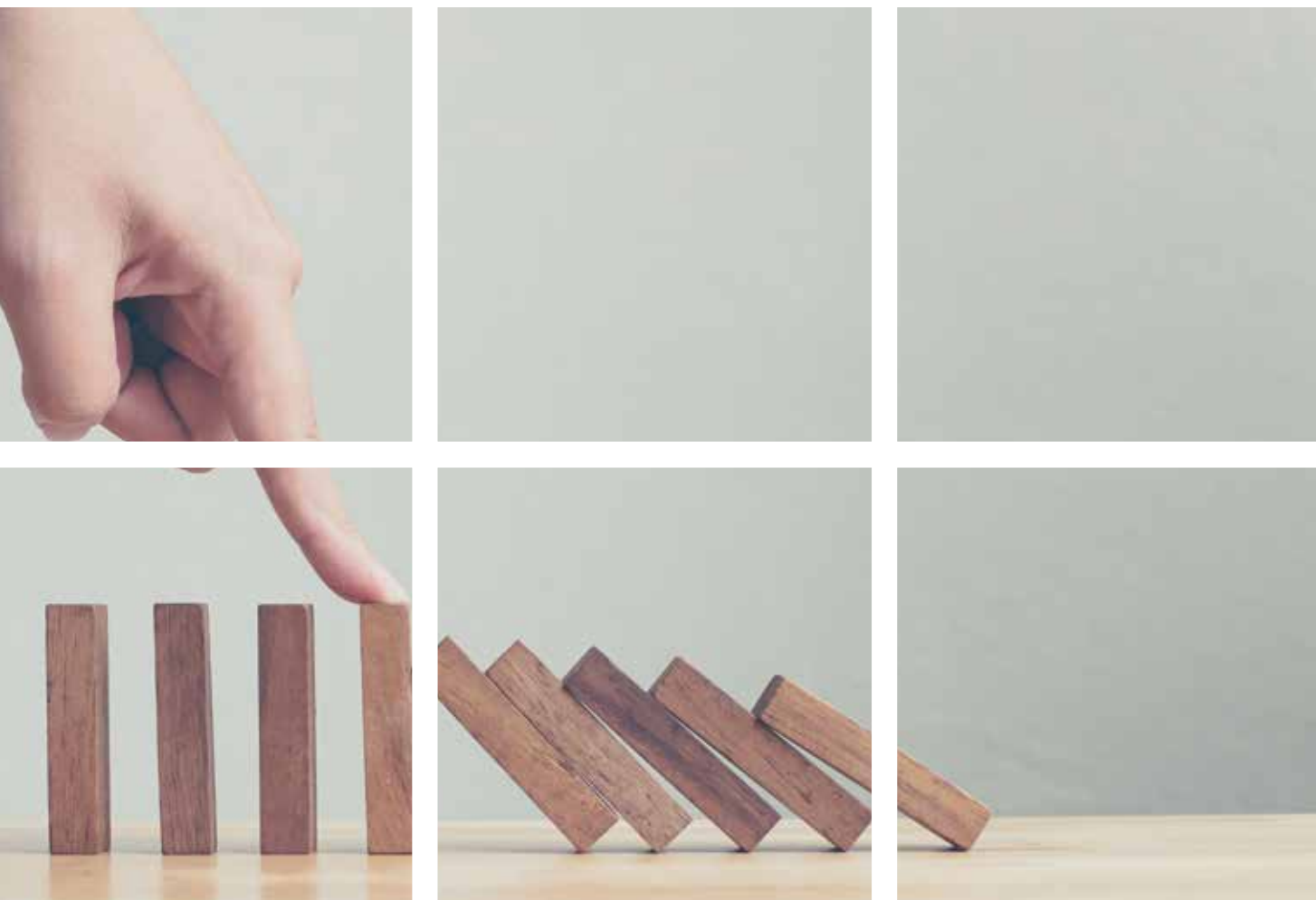
type de risque tout au long de la crise, des documents prêts à l'emploi (arrêtés préfectoraux ou municipaux, dispositif de barriérage, attestation, etc). C'est donc un document très concret, et tourné vers l'opérationnel.



La culture du risque doit se fabriquer, s'apprendre et se diffuser.



Il comprend des numéros de téléphone, des fiches-actions et toutes les procédures à suivre en cas de catastrophe. Il permet une réaction rapide et efficace de tous les acteurs mobilisés (pompiers,



police, services municipaux, etc). Il faut savoir qu'une version grand public est consultable sur le site de la Ville (onglet Territoire d'avenir > Cadre de vie et sécurité > Prévention des risques majeurs).

■ Mosaïque : Quels sont les risques identifiés pour Sainte-Foy ?

Catherine Moussa : Six catégories ont été répertoriées : inondation, risque industriel (nuage toxique), transport de matières dangereuses, mouvement de terrain, risque nucléaire, risque météorologique. Concernant le risque inondation, la procédure distingue trois niveaux de crues et pour chacune, détaille les mesures à prendre : qui donne l'alerte, qui intervient, sur quelle zone, quelles routes fermer,

quels logements évacuer, quel média diffuse l'information, etc. Ainsi nous sommes préparés du mieux possible, et restons vigilants car même si des travaux sur les berges ont été réalisés pour mieux sécuriser et restreindre les inondations, nous savons que le risque existe toujours.

De manière générale, notre Ville est bien préparée. La culture du risque est comprise et gérée. Suite aux crues de l'Yzeron, aux mouvements de terrain des Balmes et plus récemment à l'incendie d'un immeuble aux Provinces, ceci ajouté aux enseignements que nous avons tiré de la crise sanitaire, nous avons appris à peaufiner les procédures pour optimiser les interventions. La cellule de crise est aujourd'hui organisée, prête à faire face.



LA CULTURE DU RISQUE EST L'AFFAIRE DE TOUS

■ En France, toute Préfecture est tenue d'afficher le "Dossier départemental des risques majeurs" qui peuvent survenir sur le département. Chaque citoyen peut donc en prendre connaissance. En effet, depuis 1987, la Loi relative à l'organisation de la sécurité civile dispose que toute la population doit avoir accès à une information préventive. Il existe un ensemble de procédures réglementaires obligatoires relatives à ce devoir d'information et notamment un document appelé **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), qui est de la responsabilité des Villes. Celui de Sainte-Foy-lès-Lyon fera l'objet d'une mise à jour en 2023. Il est consultable sur le site internet de la commune (au même endroit que le PCS). N'ayez pas peur d'en prendre connaissance, il ne s'agit pas d'un document administratif "technocratique". Le DICRIM se veut pédagogique et concret, un guide pour faire prendre conscience et inviter les citoyens à prendre leur part ; avoir conscience des risques, apprendre à vivre avec sans sombrer dans la peur ou le catastrophisme, se préparer, à son niveau, à faire face de manière cohérente et

solidaire. Carte des risques majeurs à Sainte-Foy, consignes générales de sécurité, procédure d'alerte, démarches... Le DICRIM comprend 24 pages, avec un focus particulier sur l'aléa inondation, qui constitue le risque le plus important dans notre commune.



La crue de l'Yzeron en 2003 a entraîné l'évacuation de plus de 150 personnes à Beauvant. Plus de 2,50m d'eau ont été observés route de la Libération. La CD42 était engloutie sous les eaux.



Le 6 mai 2021, un immeuble prend feu aux Provinces. Grâce à l'intervention rapide des pompiers, aucune victime n'est à déplorer. Mais les dégâts psychologiques et matériels sont considérables.

■ Développer la capacité de résilience

Évidemment, les conséquences dramatiques d'une tempête, d'un incendie, d'un séisme ou d'un accident industriel laissent des traces indélébiles sur les personnes directement touchées... et s'estompent pourtant rapidement dans la mémoire collective. Pour autant, personne n'est à l'abri d'une catastrophe et anticiper le risque permet à chacun de mieux affronter une situation d'urgence.

Les événements climatiques récents démontrent l'utilité de mieux appréhender la culture du risque et de développer la résilience de chacun. La résilience est la capacité à surmonter un événement traumatique. Elle est propre à chacun. Lorsqu'une alerte est déclenchée, le besoin de comprendre la situation est essentiel. Le fait d'être conscient et responsabilisé permet de mieux gérer la catastrophe. En adoptant une attitude plus calme et moins émotionnelle, le citoyen peut aider les secours, ou du moins ne pas les retarder ou entraver leur intervention. Il peut aussi les soulager en ayant préparé un kit de survie ou sac d'évacuation (de quoi se nourrir et s'hydrater pour 24 h, des bougies, une radio...), en sachant comment gérer son animal de compagnie, où se reloger au cas où, qui prévenir, etc. **À chacun donc de prendre sa part de responsabilité.**

Que faire en cas d'inondation ?

1 

■ **SE TENIR INFORMÉ DE LA SITUATION ET SUIVRE LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ**

- L'évolution sur le département : cartes Vigilance de Météo France vigilance.meteofrance.fr/fr
- Sur les sites et réseaux sociaux de la commune
- À la radio (France bleue), sur les réseaux sociaux de la Préfecture du Rhône
- L'évolution du débit de l'Yzeron : www.riviere-yzeron.fr (site officiel du SAGYRC)

2 

■ **SI LA SITUATION LE PERMET ENCORE, SURÉLEVER OU DÉPLACER LES MEUBLES**

3 

■ **COUPER LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ**

4 

■ **SE METTRE À L'ABRI EN ÉTAGE**

5 

■ **NE JAMAIS EMPRUNTER À PIED OU EN VOITURE UNE VOIE INONDÉE, NE PAS SE METTRE EN DANGER AU BORD DE LA RIVIÈRE EN CRUE (ÉVITER LES PHOTOS...), NE PAS ALLER CHERCHER SES ENFANTS À L'ÉCOLE**

6 

■ **EN CAS DE DANGER IMMINENT, PRÉVENIR LES SECOURS : 18 OU 112**

S'ENGAGER

■ Que vous soyez confronté de manière directe ou indirecte à un accident, une catastrophe naturelle ou un attentat terroriste, votre mobilisation est essentielle et peut permettre de sauver des vies. Chacun peut s'engager sur la base du volontariat, pour contribuer à la sécurité du pays et pour aider les victimes.

Don du sang :

dondesang.efs.sante.fr

Se former aux premiers secours :

www.croixblanche69.org

Jeune sapeur pompier :

www.jeunessapeurspompiers69.fr

Pompier volontaire : www.pompiers.fr

Service civique :

www.service-civique.gouv.fr

(engagement citoyen de 6 à 12 mois)

Sécurité civile : mobile.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile

Devenir Réserviste :

→ **La réserve opérationnelle militaire :**

www.reservistes.defense.gouv.fr

→ **La réserve de gendarmerie :**

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

→ **La réserve civique :**

www.jeveuxaider.gouv.fr

→ **La réserve sanitaire :**

www.santepubliquefrance.fr

MÉMO

La Ville a signé en 2021 une convention avec le Ministère des Armées afin de soutenir la politique de la réserve opérationnelle militaire. En qualité de "partenaire de la Défense", la commune favorise ainsi la réactivité et l'engagement de ses agents réservistes en cas de crise ou de conflit. Employeur public ou privé, pensez-y !

 **d'infos :**

Cabinet du Maire : 04 72 32 59 11

COMPOSTAGE

38 BORNES À DÉCHETS ALIMENTAIRES DANS LA VILLE



Mises en service fin novembre dernier et accessibles 24 heures sur 24, les 38 bornes à déchets alimentaires installées dans tous les quartiers de la commune fournissent une solution simple et écologique aux 16 000 Fidésiens logés en habitat collectif. *“Les restes alimentaires représentent un tiers du volume de nos poubelles à la maison, autant les jeter dans la benne*

et ainsi réduire les volumes d’ordures ménagères qui doivent être incinérés”, explique **Bruno Jacolin**, Conseiller municipal délégué à la propreté urbaine. Les messagers du tri ont fait du porte-à-porte dans tout Sainte-Foy pour présenter le dispositif et distribuer un bio-seau de sept litres et des sacs en kraft, qui sont également disponibles gratuitement en mairie. Les déchets alimentaires placés dans

les bornes sont collectés deux fois par semaine, puis broyés et distribués dans les fermes voisines. Notre Ville est pilote aux côtés de six autres communes de la Métropole sur cette opération, qui s’ajoute à la distribution gratuite de composteurs individuels pour les habitants de maisons avec jardin et au compostage partagé organisé en pied d’immeuble. Voici donc une nouvelle occasion pour les Fidésiens de se montrer exemplaires !

+ d’infos :

www.saintefoyleslyon.fr

1,5



tonnes de déchets alimentaires collectés chaque semaine dans les 38 bornes de la commune

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UNE ENTRÉE DE VILLE APAISÉE

UNE VOIRIE SÉCURISÉE ET RENDUE CYCLABLE

200 mètres de voie cyclable ont été aménagés sur le chemin de la Croix Pivort, en entrée de ville, pour une circulation plus apaisée des modes doux, cyclistes et trottinettes. *“Il s’agit d’une nouvelle voie, qui a été installée en lieu et place de l’ancienne double voie sur laquelle de nombreux automobilistes avaient tendance à rouler trop vite”,* expose **Célia Goubet**, Adjointe déléguée aux mobilités douces et actives. *“Cet aménagement permet donc d’apaiser la circulation sur ce tronçon et de le rendre plus sécurisé.”* Il assure également une continuité de voies cyclables depuis La Mulatière.

UN PARKING EMBELLI ET RENDU PERMÉABLE

Autre projet structurant dans la ville : la rénovation du parking situé aux abords du monument aux morts, avec une plantation d’arbres qui embellit le cadre de vie de ce quartier. Les travaux ont aussi porté sur la suppression des

ornières, l’installation de stationnements pour les vélos et la pose d’un nouveau revêtement. Celui-ci rend les sols perméables et favorise une meilleure infiltration des eaux pluviales, tout en réduisant le phénomène d’îlots de chaleur.



VIDÉOPROTECTION

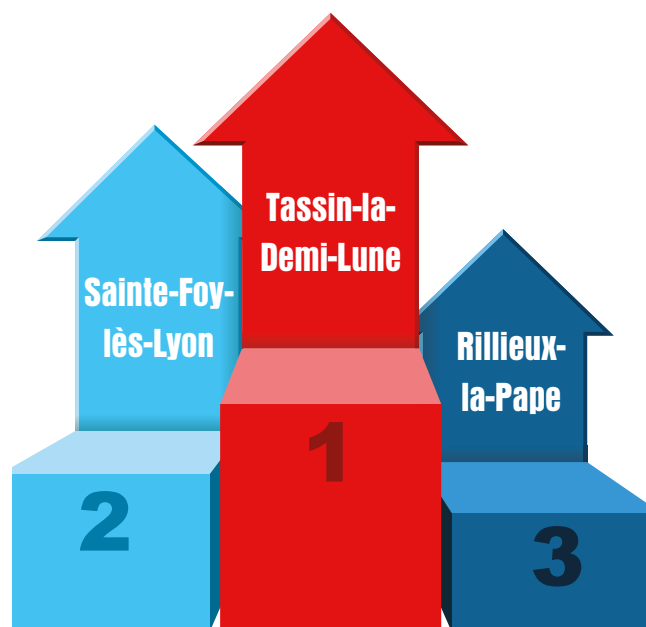
26 NOUVELLES CAMÉRAS EN 2023

Plusieurs caméras de vidéoprotection ont été installées fin 2022. Les installations vont se poursuivre en 2023, avec au total 26 nouveaux équipements pour un nombre de caméras sur le territoire doublé et un maillage largement renforcé. Disposées pour visionner les entrées de ville et les grands carrefours, dans tous les quartiers, les caméras ont un dôme à 180 degrés permettant d'avoir plusieurs points de vues sur un même lieu. "Leur rôle ? Nourrir les enquêtes policières lors d'un dépôt de plainte et contribuer à les élucider", indique **Catherine Moussa**, Adjointe déléguée à la sécurité. Les images sont enregistrées 24 heures sur 24, enregistrée au nouveau poste de Police municipale rue Châtelain et confiées à la Police nationale sur réquisition. À terme, il est prévu de pouvoir visionner les images en direct, car la vidéoprotection a fait la preuve de son efficacité pour lutter contre l'insécurité. Les caméras permettent de fournir des preuves lors des délits et sont également un outil de dissuasion. Si notre commune est préservée, l'objectif est clair : qu'elle le reste.

d'infos :

Cabinet du Maire : 04 72 32 59 11

Police municipale : 04 37 23 04 10



Classement des villes les plus sûres de la Métropole de Lyon et du Rhône selon le journal Le Parisien (novembre 2022)

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

TOUTE LA LUMIÈRE SUR L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE

L'extinction nocturne d'une partie des éclairages publics est une opération visant à réaliser des économies d'énergie. Beaucoup de villes mettent en place cette mesure, en tenant compte de leurs spécificités propres. "Nous avons étudié tous les quartiers de la commune et procédé à une sélection en fonction de plusieurs critères, permettant notamment de préserver la tranquillité publique et la sécurité", confie **Pierre Barrellon**, adjoint délégué à la transition énergétique. Il a été décidé que les voies de circulation importantes et les centres de vie (Bourg, Gravière, Saint Luc, La Plaine, Beaunant) restent éclairés toute la nuit. Les autres zones, représentant environ un quart des lampadaires publics, seront éteintes entre 1h et 4h30 du matin. Une décision qui permettra de réduire la facture énergétique de la Ville. "Une décision qui immédiate sera rapidement suivie par l'installation de nouveaux lampadaires LED. Ils seront programmables et il sera possible de faire varier leur puissance et leur intensité lumineuse, pour une gestion plus fine de l'éclairage public"



poursuit l'élu, qui rappelle que les communes ne sont pas bénéficiaires du bouclier tarifaire mis en place par l'État.

SAINTE-FOY AVENIR, CITOYENNETÉ, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ - LISTE DIVERS GAUCHE



■ DÉGRADATIONS DES SERVICES PUBLICS, ASSUMEZ !

Lors du dernier conseil municipal du 15 décembre - au nom du collectif des parents d'élèves élus de six écoles de la commune - des parents sont venus exprimer leur **mécontentement sur les nombreux dysfonctionnements des services périscolaires** qu'ils subissent depuis plusieurs semaines. Ils sont, surtout, en attente d'une meilleure qualité de service public pour leurs enfants, lors de la pause méridienne et de la restauration.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté, à plusieurs reprises, sur cette problématique récurrente qui déstabilise l'organisation des familles, et des agents. **La situation actuelle est structurellement liée à une politique d'économies de fonctionnement**, conduite depuis plusieurs années. La réduction des effectifs, liée notamment au non-remplacement des départs à la retraite, conduit inévitablement à un déséquilibre; avec des conséquences directes sur la baisse de qualité des services rendus aux fidésiens; particulièrement ici aux élèves de nos écoles publiques, et à leurs parents.

Alors oui, il faut maintenir un service public de qualité avec des effectifs à la hauteur des objectifs de satisfaction des besoins des fidésiens que nous devons collectivement nous fixer. C'est bien à l'école, pour la santé de nos enfants (à travers la qualité des menus), pour leur bien-être (à travers la qualité de la formation de nos agents), à la bibliothèque pour conquérir toujours plus de culture, qu'il faut investir d'abord !

Avec une pensée toute particulière pour Vaulx en Velin, et ses familles frappées par la tragédie du feu. **Nous vous souhaitons une année 2023 pleine de santé et de fraternité !**

Faiza Mihoubi
Groupe SainteFoyAVENIR.

UNIS POUR SAINTE-FOY-LÈS-LYON - LISTE DIVERS CENTRE



■ 2023 ...NOUVEAUX HORIZONS

L'occasion de cette première tribune de l'année est traditionnellement celle pour notre groupe de présenter ses vœux aux fidésiennes et fidésiens.

C'est ce que nous tenons avant tout à faire.

Elle est cette année également l'occasion d'une clarification pour notre groupe d'élus au conseil municipal.

En 2020, nous nous sommes présentés au suffrage des fidésiennes et des fidésiens en présentant un projet pour notre commune, que nous continuons à défendre, et qui se veut tourné vers l'avenir en intégrant notamment au nombre des priorités pour notre commune une vision de long terme, un volontarisme en matière de transition énergétique et un accroissement de l'effort qui doit être porté sur l'éducation et plus généralement sur la jeunesse fidésienne dans toutes ses composantes et sa diversité

Ce projet, nous le partageons et continuons de le partager avec les différentes composantes de la majorité présidentielle.

Il nous semble plus particulièrement rejoindre aujourd'hui les objectifs et les valeurs portées par notre ancien premier ministre Edouard Philippe.

C'est pourquoi, par souci de clarification vis-à-vis de chacun, et parce que ces objectifs et ces valeurs nous semblent devoir être clairement affichées, notre groupe municipal s'affichera désormais sous la dénomination Horizons Sainte-Foy.

Bernard Gillet, Roselyne Mamassian, Philippe Schmidt
Unis pour Sainte Foy

RASSEMBLEMENT DES DROITES FIDÉSIENNES - LISTE RASSEMBLEMENT NATIONAL



■ ZONE A FAIBLES EMISSIONS (SUITE)

J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer dans cette tribune pour critiquer cette zone à faibles émissions (ZFE), arguant du fait que les écolos de la Métropole agissaient dans la précipitation et créaient une ségrégation par la voiture, tout le monde n'ayant pas les moyens financiers de changer rapidement de véhicule pour un modèle dit moins polluant. J'aurais pu aussi ajouter que le chauffage urbain est l'émetteur principal des particules fines et que le rôle de l'automobile dans ce domaine est donc réduit.

Malheureusement, l'exécutif métropolitain souhaite poursuivre l'extension de cette ZFE en y incluant tous les véhicules diesel, même récents, alors que la loi ne l'y oblige pas, et en créant un périmètre étendu qui comprend Ste-Foy et d'autres communes de l'agglomération lyonnaise.

En considérant le parc automobile 2022, n'auront plus le droit de circuler : 278 000 véhicules particuliers dans la Métropole et 48 000 véhicules hors Métropole ; 43 000 véhicules utilitaires légers et 4 200 poids lourds.

Au niveau national, cette mesure concerne près d'un véhicule sur deux ! On imagine mal leur remplacement en un laps de temps aussi court (4 ans maximum).

Des contrôles-sanctions seront à terme effectués au moyen de caméras à lecture automatique des plaques d'immatriculation.

Le dispositif prévoit des aides financières pour les entreprises et les ménages les plus modestes mais elles sont dérisoires, si bien ces derniers n'auront pas les moyens de changer rapidement de voiture. Une fois de plus, ce sont les plus pauvres qui trinquent. Quant aux ménages aux revenus moyens, ils seront comme d'habitude les dindons de la farce !

J'ai donc uni ma voix à celles de la majorité pour dénoncer ces mesures qui participent à mon sens du lobby anti-voitures.

Nicolas de Pardiou
Rassemblement des droites fidésiennes
ndepardiou@free.fr

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ - LISTE SAINTE-FOY, NOTRE VRAIE NATURE - LES RÉPUBLICAINS



■ UN MANDAT QUI AVANCE, DES PROJETS QUI SE CONCRÉTISENT

2022, année de combats

Si 2020 est l'année de la gestion de crise, 2021 celle du véritable lancement du mandat, 2022 est incontestablement l'année pivot pour toute commune. Tous les grands projets sont lancés ou en préparation.

À Sainte-Foy, le plan d'investissement se décline et respecte la feuille de route actée avec les Fidésiens. C'est le cas de la rénovation de la place de l'Église, du pôle public sur l'ancienne piscine, de l'extension de la vidéoprotection, sans oublier des projets plus "modestes" comme les tracés sportifs permanents ou la rénovation du skatepark. Les promesses d'hier sont les réalités d'aujourd'hui et les inaugurations de demain.

2023, année de mi-mandat

Si la Métropole ne digère toujours pas notre lutte contre le téléphérique et joue de sa pesanteur et de ses (in)compétences pour ralentir nos ambitions, nous avançons. **Nous avançons sereinement dans nos projets** de voirie, de cadre de vie et de patrimoine vert. Contre Goliath, David gagne souvent. Ainsi, nous demandons toujours à ce "Goliath" d'avoir une certaine cohérence : Qu'il "n'oublie" pas de replanter les arbres de voirie qu'il

abandonne en jachère inesthétique. Qu'il n'oublie pas ses ambitions "sociales" là où il impose une **ZFE – Zone à forte exclusion pour près de 300 000 véhicules en 2025-26**. Qu'il n'oublie pas que ses investissements doivent être au profit des 59 communes de la Métropole et pas seulement de ses amis lyonnais.

Et entre les deux ? Les fêtes !

La Ville a souhaité soutenir la tradition lyonnaise du 8 décembre en apposant **des centaines de bougies sur ses 50 bâtiments publics. Les traditions sont les ciments d'une Nation**, préservons-les, et qu'elles vivent de toutes leurs forces. Si les chrétiens trouvent un écho à leur foi en disant "**Merci Marie**" et "**Joyeux Noël**", chacun d'entre nous trouve une identité collective en prononçant ces mots. **Chaque citoyen doit pouvoir habiter son histoire, sa culture et les vivre dans l'espace public.** Apposer des lumignons dans une école, un sapin dans une rue, écouter un classique de Noël, c'est - pour une ville comme une famille - préserver une saisonnalité du commun.

Nous espérons que ces moments furent ceux de joies partagées, et que l'année qui s'inaugure sera heureuse.

L'équipe majoritaire
Sainte-Foy, notre vraie nature

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville voté le 29 juin 2020, l'espace réservé à l'expression du groupe majoritaire dans le magazine municipal est de 1/2 page

HOMMAGE À GEORGES ADAM

■ Conseiller municipal durant deux mandats sur la liste du maire Jean Salles (1983-1995), Georges Adam nous a quittés le 20 décembre dernier à l'âge de 88 ans.

Lyonnais, Georges Adam est né en 1934. Agent d'assurance, il a également été pendant 25 ans président d'une association d'entraide aux Anciens pupilles du Rhône. Conseiller municipal engagé, son épouse Maria l'a également été pendant 7 ans aux côtés du maire Michel Chapas.

Georges Adam a passé toute sa vie entre travail, famille, solidarité et engagement. Des mots qui résonnent fort et le résument bien à l'heure de saluer le parcours d'un homme important pour notre commune.

Véronique Sarselli, Maire : *"Georges doit évidemment être salué par nous tous pour sa forte implication au service de Sainte-Foy, mais j'aimerais parler à titre plus personnel. Nous étions très liés et partagions une immense affection. Son décès m'attriste beaucoup, je pense fort à son épouse Maria et à ses deux enfants dans ce moment difficile."*



RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

■ AVIS SUR LE PROJET

D'AMPLIFICATION DE LA ZFE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

La zone à faibles émissions (ZFE) de la Métropole de Lyon est active depuis le 1^{er} janvier 2020. Depuis le 1^{er} septembre 2022, les véhicules Crit'Air 5 ou non classés sont interdits de circuler et de stationner à Lyon, Caluire-et-Cuire, et sur les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du boulevard périphérique. L'exécutif métropolitain souhaite poursuivre l'amplification de la ZFE, et planifie la sortie des véhicules Crit'Air 4, 3 et 2, progressivement jusqu'en 2026. En considérant le parc automobile 2022, ces restrictions concernent 278 000 véhicules particuliers sur la Métropole. Le groupe majoritaire et le groupe d'opposition "Rassemblement des droites fidésiennes" se sont prononcés contre le projet. Le groupe d'opposition "Unis pour Sainte-Foy" s'est abstenu. Le groupe d'opposition "SainteFoyAVENIR" a donné un avis favorable.

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Le groupe majoritaire a présenté le débat d'orientations budgétaires 2023. L'occasion d'apprécier la situation financière de la collectivité et de se projeter sur les années à venir. Les résultats prévisionnels de fin d'exercice 2022 sont de 2 753 005€ d'excédent de budget de fonctionnement et de 1 082 414€ d'excédent de budget

d'investissement (en baisse de 29% par rapport à 2021). La majorité a pu expliquer sa stratégie financière sur le mandat et présenter les orientations du budget 2023, ainsi que les projets d'investissement associés. Un focus a été fait sur la situation en matière d'égalité hommes/femmes de la collectivité, qui compte parmi ses agents 149 femmes et 74 hommes.

SUBVENTION VÉLO

Instaurée par la Ville depuis 2019, l'aide financière de 100€ pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, vélo pliant, vélo-cargo ou kit d'électrification, neuf ou d'occasion, sans conditions de ressources, a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2023. Cette subvention maintenue à 20 000€ permettra une nouvelle fois à 200 Fidésiens d'en bénéficier sur l'année 2023. L'objectif est d'inciter et accompagner les Fidésiens dans le choix de recourir à des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, dans le cadre de l'engagement pris par la Ville de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'amélioration de la qualité de l'air sur son territoire.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA CAF

Très impliquée auprès des familles fidésiennes, la Ville a depuis plusieurs années établi avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).



Celui-ci arrive à échéance le 31 décembre 2022 et ne sera pas renouvelé. La CAF propose désormais aux collectivités de contractualiser ses engagements sous la forme d'une convention globale d'une durée de cinq ans, couvrant les différents champs de l'action sociale : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, le handicap, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits, l'accompagnement social et le logement. La Convention Territoriale Globale (CTG) prend effet de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2022. Elle est assortie de conventions d'objectifs et de financements attachés à chaque établissement et gestionnaire : la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et les Centres Sociaux Fidésiens.

OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES

Le Conseil municipal a rendu un avis favorable à l'ouverture dominicale exceptionnelle des commerces en 2023 sur cinq dates pour les commerces de détail autres que l'automobile : 4 juin (fête des mères), 10 décembre, 17 décembre, 24 décembre et 31 décembre (fêtes de fin d'année) et cinq dates pour le secteur de l'automobile : 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre et 15 octobre. Un avis favorable a été rendu par les élus à l'unanimité.

ÉTAT CIVIL

■ Naissances :

Octobre 2022 :

BEORLEGUI DUSSAUT Gabriel,
le 17/10/2022

NAUDIN Léon, le 17/10/2022

PRONIER James, le 20/10/2022

MARTIN ROBERT Édouard, le 30/10/2022

Novembre 2022 :

GUILLORY Antonin, le 02/11/2022

USABIMANA Kevin, le 12/11/2022

SABUGUEIRO Manao, le 18/11/2022

■ Mariages :

Octobre 2022 :

AMIOT Nicolas et POIZAT Caroline,
le 01/10/2022

THOMAS Pascal et DANIEL Émilie,
le 01/10/2022

FURIGO Pierre et TOURNIER Caroline,
le 08/10/2022

DUBOS Gauthier et MICOUD Laura,
le 15/10/2022

ROUX Hugo et BOUDJELIDA Farah,
le 15/10/2022

■ Pacs :

Octobre 2022 :

PIATON Juliette et BOST Jérémy,
le 28/10/2022

Novembre 2022 :

BERGON Marie-Charlotte et GIRARDEAU
Félix, le 28/11/2022

CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour



BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANCOIS MEEMET - 69100 TASSIN LA DEMILLIÈRE
04 78 34 15 16

LES MENUS SERVICES mettent les petits plats dans les grands



Savouer chez soi un menu à la carte comme au restaurant, c'est le défi relevé par LES MENUS SERVICES de l'Ouest Lyonnais, spécialisés dans la livraison de repas à domicile pour les personnes âgées.

Une offre large pour répondre à toutes les envies

Fort de l'expérience de 11 ans dans le portage de repas à domicile, LES MENUS SERVICES proposent des repas à la carte avec un large choix de plats pour une alimentation quotidienne variée et équilibrée, des recettes traditionnelles de saison, de délicieuses soupes de légumes frais, des purées de fruits maison ou encore des desserts pâtisseries gourmands. Compter à partir de 12,80 € le repas (8,91 € après aides fiscales).

Un repas gastronomique à déguster chez soi

Avec son offre « Gourmet », le spécialiste du portage de repas à domicile souhaite permettre à chacun d'apprécier à la maison, une cuisine délicieuse et généreuse, digne d'un restaurant gastronomique. Les recettes sont élaborées par le traiteur lyonnais Pignol. Les plats sont riches en saveurs, hauts en couleurs et suivent le rythme des saisons. Sont proposés par exemple : pâte en croûte maison et ses condiments, quenelle lyonnaise sauce Nantua et son riz basmati, tarte fine aux poires. Chaque menu est accompagné d'un pain artisanal. De quoi ravir les papilles ! Compter 21,40 € le repas livraison comprise (17,36 € après aides fiscales).

Alors faites un essai, c'est sans engagement.



Contactez-nous
04 37 57 90 03



Rue du Dr Charles Gabriel Pravaz
St Foy Les Lyon - En face de Calicéo
Tél : 04 28 29 86 80 - www.edenconcept.fr

NOUVELLE ANNEE

NOUVEAUX OBJECTIFS

Offre de Janvier dans
votre club Sport santé

Frais de dossier
+ 1 mois offerts*

*Offre valable jusqu'au 31 janvier 2023



1 arbre
=
1 enfant